



# Indice Valor

FR0007493390 (PART C - CAPITALISATION) /  
FR0007492566 (PART D - DISTRIBUTION)

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

## ◇ OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif sur une durée de placement recommandée de 5 ans, de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis, quel que soit son évolution. L'OPCVM est un fonds à gestion indicielle et aura pour objectif de maintenir l'écart de suivi entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle de l'indice à un niveau inférieur ou égal à 1 % ou à 5 % de la volatilité de l'indice de référence. L'indice CAC 40 est représentatif des quarante principales valeurs du marché Euronext Paris. Le fonds pratique une gestion indicielle par l'intermédiaire d'une réplication physique.

## ◇ PERFORMANCES

Performances en % du fonds Indice Valor et de son indice de référence au 30 septembre 2022 :

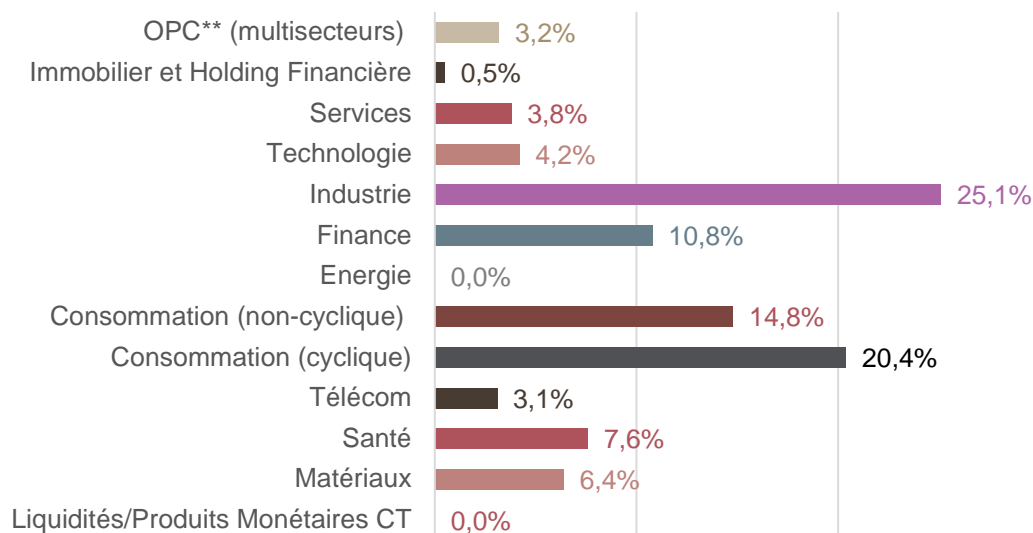
PORTEFEUILLE	RAPPEL PERFORMANCE 2021	DEPUIS LE 31/12/2021	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Indice Valor C	29,89 %	-19,05 %	-11,33 %	3,27 %	13,94 %	98,63 %
Indice Valor D	29,88 %	-19,05 %	-11,33 %	3,27 %	13,94 %	98,62 %
CAC 40	31,88 %	-18,60 %	-10,57 %	7,60 %	22,44 %	130,02 %

Données fournies par la société de gestion. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances à venir.

L'écart de suivi entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle du CAC 40 dividendes nets réinvestis s'élève à 0,37 %.

## ◇ RÉPARTITION

Répartition sectorielle\* d'Indice Valor au 30 septembre 2022 :

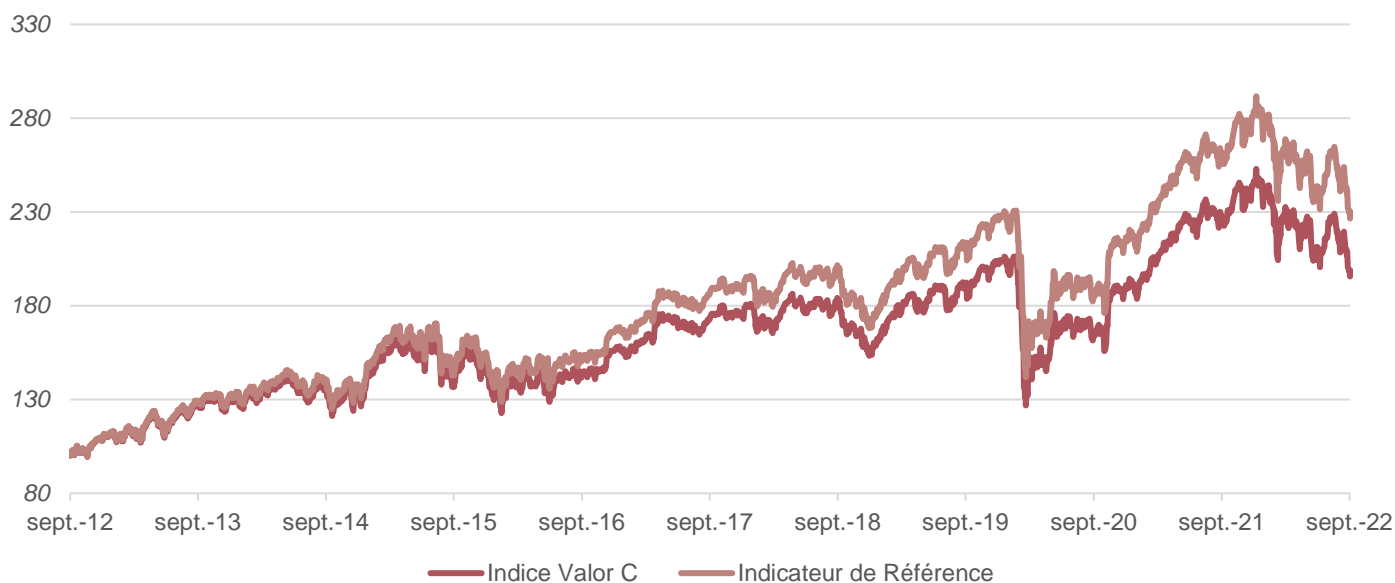


\*Données fournies par la société de gestion.

\*\*Organisme de Placement Collectif.

## ◇ ÉVOLUTION

Évolutions comparées d'Indice Valor et de l'indice CAC 40, du 30 septembre 2012 au 30 septembre 2022 (base 100) :



Données fournies par la société de gestion. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances à venir.

## ◇ FICHE D'IDENTITÉ

- *Forme juridique* : OPCVM de droit français
- *Nature* : Actions françaises
- *Code ISIN* : FR0007493390 (Part C - capitalisation) / FR0007492566 (Part D - distribution)
- *Règlement SFDR* : Article 8
- *Commercialisateur* : Conservateur Finance
- *Société de gestion* : Conservateur Gestion Valor
- *Centralisateur des ordres de souscriptions-rachats* : Conservateur Finance
- *Établissements en charge de la tenue des registres des parts (passif du FCP)* : Conservateur Finance
- *Dépositaire du FCP* : Caceis Bank
- *Gestionnaire administratif et comptable du FCP par délégation* : Caceis Fund Administration
- *Durée de placement recommandée* : supérieure à 5 ans
- *Éligibilité PEA* : Oui
- *Montant minimum de la 1<sup>ère</sup> souscription* : 152,45 €
- *Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)* : 0,1%
- *Commissions de souscription non acquises à l'OPCVM* : 2,5% maximum de la Valeur liquidative x nombre parts
- *Commission de rachat non acquises à l'OPCVM* : 0,5% maximum de la Valeur liquidative x nombre parts
- *Taux maximum de frais de gestion financière et de frais administratifs externes à la société de gestion, mentionnés dans le prospectus* : 2 % TTC maximum de l'actif net
- *Échelle de risque et de rendement du FCP mentionnée dans le DICI* : 6/7

## ◇ INVESTISSEURS VISÉS

A quel investisseur ce produit convient : Tous investisseurs au sens de la directive MIF, sous réserve d'appréciation de l'adéquation de leur profil d'investisseur.

A quel investisseur ce produit ne convient pas : Investisseur qui présente les critères d'un profil « Prudent ». Le fonds n'est pas destiné à un client préférant une performance limitée mais stable tout en acceptant un niveau de risque faible à modéré.

Compte tenu des dispositions du règlement UE n° 833/2014 et des règlements UE n° 2022/576 et 2022/577, la souscription des parts de ce fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.

## ◇ COÛTS ET FRAIS RELATIFS AUX SERVICES D'INVESTISSEMENT ET AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

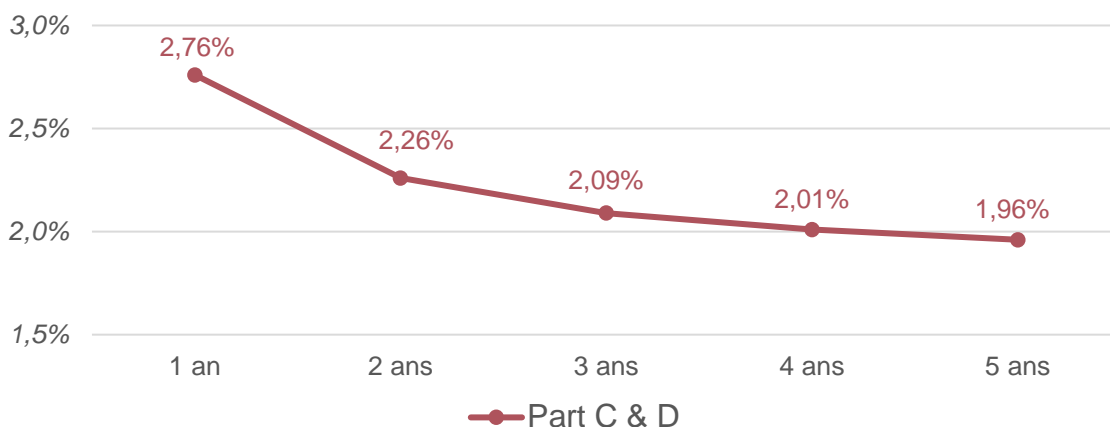
Conservateur Finance communique sur les coûts et frais de ses services d'investissement et des instruments financiers. Conservateur Finance ne facture ni frais de tenue de compte ni droits de garde. Les frais simulés indiqués ci-dessous sont non contractuels. Ils sont indicatifs sur une base « ex ante » au sens du règlement délégué (UE) 2017/565. Les frais de services d'investissement correspondent aux frais d'entrée pris par Conservateur Finance, dans la limite de 1 %, la société n'appliquant pas le niveau de frais maximum indiqué au sein du DICI. La rémunération pour la distribution correspond aux commissions rétrocédées par le producteur de l'OPC. Les frais de l'OPC représentent l'ensemble des coûts et charges supportés par l'OPC.

Exemple pour un investissement de 10 000 € et une durée recommandée de 5 ans, sur la base des dernières données transmises par la société de gestion.

	PART C (capitalisation) & D (distribution)	
Frais de services d'investissement	100 €	1,00 %
Rémunération pour la distribution	48 €	0,48 %
Frais de l'OPC	128 €	1,28 %
<b>Coûts et frais totaux annuels estimés</b>	<b>276 €</b>	<b>2,76 %</b>

Exemple pour un investissement de 10 000 € et une durée recommandée, sur la base des dernières transmises par la société de gestion.

Sur la base des informations ci-dessus, le tableau ci-après correspond à l'impact des coûts totaux annualisés, exprimés en pourcentage, pour un investissement de 10 000 € sur une durée de 5 ans (horizon minimum de placement recommandé).



Coûts annualisés en pourcentage sur une base constante de 10 000 €

Calcul interne effectué à partir de données fournies par la société de gestion.

L'annexe tarifaire est consultable sur le site internet [www.conservateur.fr](http://www.conservateur.fr).

Des informations plus détaillées peuvent être fournies par Conservateur Finance au souscripteur à première demande de sa part adressée au siège social.

#### ◇ INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION

Conservateur Finance est rémunérée par une commission de distribution versée par la société de gestion producteur du produit.

Cette commission, calculée sur les frais de gestion, est rétrocédée en partie au réseau commercial habilité au démarchage afin de rémunérer les prestations de conseil, notamment dans la durée. Le conseil aux clients s'exerce dans le cadre du conseil dit « non indépendant », au sens de la directive MIF.

#### ◇ DOCUMENTS

Cette fiche produit est un document d'information édité par Conservateur Finance (distributeur) en accord avec Conservateur Gestion Valor (producteur). Pour plus de précisions, se reporter au DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et au prospectus du FCP (Fonds Commun de Placement) disponibles sur le site internet [www.conservateur.fr](http://www.conservateur.fr). Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au DICI avant de prendre toute décision finale d'investissement.

**CONSERVATEUR FINANCE** : Société de financement et entreprise d'investissement  
SA au capital de 9 000 000 € - R.C.S Paris 344 842 596  
Adresse postale : C.S 41685 – 75773 Paris Cedex 16. Siège social : 59 rue de la Faisanderie – 75116 Paris  
Tél. 01 53 65 72 31 - Fax : 01 53 65 86 00 - [conservateur.fr](http://conservateur.fr)